

15/01/2016



**RÉFLEXIONS** - « Notre espoir est que ces lignes directrices aident à assurer le plein respect des droits inhérents [à la personne] et (...) que, grâce aux efforts concertés de la communauté internationale (...) la pauvreté extrême puisse être effacée de la face de la terre », déclare le père Michel A. Perry.

Le ministre général des Frères mineurs est en effet intervenu lors de la présentation au Vatican, jeudi 17 décembre, du *Manuel* intitulé : « Faire des droits de l'homme une réalité pour les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté. Manuel pour la mise en œuvre des principes directeurs de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme ».

Ce nouveau manuel pourrait aider concrètement à réaliser « les objectifs du développement social » et à vaincre l'extrême pauvreté, estime-t-il.

Le père Perry souhaite que le nouveau manuel soit un « outil efficace pour l'approfondissement de la confiance mutuelle, de l'analyse critique et de la cohésion sociale de ceux qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté ».

Le ministre général rappelle qu'« une des idées les plus fondamentales de l'enseignement

biblique et social catholique » et de la tradition franciscaine concerne « la dignité fondamentale dont toutes les créatures bénéficient par leur existence ».

« Cette dignité ne peut pas être (...) refusée ou diminuée sans conséquences graves, ajoute-t-il. Les sociétés qui ne respectent pas la dignité fondamentale de leurs citoyens (...) non seulement font du mal aux personnes les plus touchées – principalement à celles qui sont pauvres, marginalisées et exclues – mais sapent aussi les fondements mêmes sur lesquels les sociétés humaines sont construites et dont elles tirent leur droit d'exister. »

Le père Perry fait observer que toutes les politiques relatives à la pauvreté devraient « viser à l'autonomie des personnes vivant dans la pauvreté », et « être fondées sur la reconnaissance du droit de ces personnes à prendre leurs propres décisions ».

Il témoigne de l'expérience du travail des franciscains en Inde et en Indonésie qui se fait « directement avec ceux qui sont piégés dans toutes les formes d'extrême pauvreté et d'exclusion ».

« En Inde, raconte-t-il, les franciscains et leurs partenaires musulmans et hindous vivent et travaillent en étroite collaboration sur une plantation de thé, ils éduquent les travailleurs et leurs familles au sujet de leurs droits fondamentaux, leur droit à un salaire décent, à des conditions de travail équitables et sûres ».

« En Indonésie, continue-t-il, les Franciscains et leurs partenaires établissent un lien étroit entre la promotion des droits humains et des droits de l'environnement naturel par le biais de leur travail avec les coopératives agricoles locales. »

Ces coopératives d'agriculteurs « exercent désormais un contrôle sur l'utilisation des terres, en jouant un rôle majeur pour fixer les prix de leurs produits agricoles ».

Les Franciscains travaillent aussi avec les autorités civiles pour aider les agriculteurs à « se défendre contre les abus des propriétaires fonciers ».

Source: zenit.org